

Commune de LAVAL SUR TOURBE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DPC/2018/002

du

12/01/2018

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

_____ date _____ aléa _____
_____ date _____ aléa _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet
_____ Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non

_____ date _____ effet _____
_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

_____ Consultable sur Internet
_____ Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

	date	effet	
Prescrit	15/11/16	effet	- thermique - surpression - toxique - projections
Modifié	15/05/17	effet	

Les documents de référence sont :

Arrêté du ministre de la défense du 15 novembre 2016 portant prescription du plan de prévention des risques technologiques sur les communes de Suippes, Somme-Suippe et Saint-Jean-sur-Tourbe autour des installations du centre de coordination des chargements chimiques de Suippes du service de déminage de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise. Consultable sur Internet
Arrêté modificatif du 15 mai 2017 intégrant Laval sur Tourbe et supprimant Suippes Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie du périmètre d'étude du PPRt autour des installations du centre de coordination des chargements chimiques de Suippes du service de déminage de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise dans la Marne.

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date

23 JAN. 2018

Le préfet de département

Le Directeur de cabinet

Anthoine ABOUBACAR